



Fonds WISE

(Fonds visant à encourager les femmes dans le sport)
Fourni par l'ACAFS avec le soutien de Sport Canada

En guise de réponse à l'intérêt continu des filles et des femmes actives et des besoins financiers actuels au sein de la communauté du sport, l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS) avec le soutien de Sport Canada offre une occasion de subventions pour les personnes et/ou les organismes qui

répondent aux critères du **Fonds WISE**.

Renseignements généraux

L'ACAFS offrira 12 subventions de 850 \$ chacune à des filles et des femmes et/ou organismes qui offrent des programmes de sport ciblant les filles et les femmes qui satisfont les critères de la subvention (voir ci-dessous).

Critères touchant la subvention

Pour être admissible à une subvention **WISE**, les demandeurs doivent répondre aux critères suivants et faire partie de l'une des trois catégories :

Catégorie : Athlète

Vous devriez présenter votre demande au **Fonds WISE** dans la présente catégorie si vous :

- Êtes une athlète féminine de compétition ET/OU
- Participez à la compétition dans un sport organisé (avec un club, une équipe scolaire, une équipe provinciale ou nationale) ET/OU;
- Détenez une affiliation auprès d'une organisation provinciale de sport (OPS)* ou une organisation nationale de sport (ONS)* ou un organisme multisports (OMS)* ou si vous vous entraînez auprès d'un club/équipe membre d'un OPS, ONS, OMS ET/OU;
- Êtes une citoyenne canadienne demeurant présentement au Canada.

Catégorie : Entraîneur/Officiel/Administrateur de sport

Vous devriez présenter votre demande au **Fonds WISE** dans la présente catégorie si vous :

- Êtes une femme entraîneur, officiel, administratrice de sport, instructrice, bénévole, enseignante qui devez interagir avec des filles et des femmes dans un environnement de sport ou d'activité physique ET/OU;
- Détenez une certification d'entraîneur PNCE ou que vous l'obtiendrez sous peu ET/OU;
- Détenez une affiliation auprès d'une organisation provinciale de sport (OPS)* ou une organisation nationale de sport (ONS)* ou un organisme multisports (OMS)* ou si vous vous entraînez auprès d'un club/équipe membre d'un OPS, ONS, OMS.

Catégorie : Organisme

Vous devriez présenter une demande au **Fonds WISE** dans la présente catégorie si vous :

- Représentez un club ou une équipe qui détient une affiliation auprès d'un organisme provincial ou national de sport (OPS/ONS) ET/OU;
- Faites une demande au nom d'un organisme provincial de sport (OPS)* ou un organisme national de sport (ONS)* ou un organisme multisports (OMS)* qui détient une affiliation de partenariat indirecte ou directe avec Sport Canada ET/OU;
- Êtes un groupe de sport axé sur la communauté ou scolaire (tel qu'un club ou une équipe) ET/OU;
- Planifiez d'utiliser une subvention du Fonds WISE pour une initiative (nouvelle ou existante) visant à offrir des occasions aux filles et aux femmes de participer dans le sport et/ou visant la promotion du sport auprès des filles et des femmes.

** Exemples : ONS en gymnastique – Gymnastique Canada; ONS en nage synchronisée – Synchro Canada; ONS en plongeon – Plongeon Canada; Basket-ball en fauteuil roulant – Association canadienne de basket-ball en fauteuil roulant (ONS) ou le Comité paralympique du Canada (OMS); ONS sport équestre – Canada Hippique; ONS en softball – Softball Canada; OPS Athlétisme – Athlétisme Nouvelle Écosse; etc. Si vous désirez des précisions à ce sujet, veuillez vous référer à la Foire aux questions du **Fonds WISE**.*

Note : La subvention **WISE** a été créée afin d'aider au financement des initiatives de sport et d'aider les membres de la communauté du sport au Canada. Les argents découlant de la subvention peuvent servir au niveau de l'équipement, des honoraires de ligues/équipes, marketing d'un programme/événement visant les filles et les femmes, le développement professionnel ou la certification professionnelle, une clinique ou une journée d'habiletés, déplacements pour la participation d'un événement sportif, etc. Le **Fonds WISE** n'est pas en place pour compenser les coûts reliés à l'éducation post-secondaire, tels que frais de scolarité, coûts de logement, etc.

Processus de demande

Pour présenter une demande dans le cadre du **Fonds WISE**, utiliser le formulaire de demande en direct et faire parvenir sa demande de manière électronique ou imprimer le formulaire (disponible en format PDF pour fins de téléchargement à www.caaws.ca) et poster ou télécopier le tout à ACAFS :

Fonds WISE (a/s ACAFS)
N202-801, avenue King Edward
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Télécopieur : 613-567-5668
Attention : Krista Benoit

Veillez lire le formulaire de demande attentivement et le compléter dans son intégralité. Ne pas oublier de fournir vos renseignements de contact complets, choisir la catégorie dans laquelle vous désirez présenter la demande, répondre à toutes les questions, et accepter l'avis d'exonération.

Demandes sur la liste restreinte

Veillez noter que les candidats sur la liste restreinte seront tenus de fournir des renseignements additionnels afin d'être considérés pour la subvention. Les candidats sur la liste restreinte doivent fournir une lettre de soutien de l'un des organismes suivants : l'organisme national de sport (ONS)* ou la succursale provinciale responsable pour le sport ou un organisme multisports axé sur le plan national (OMS)*. Ladite lettre de soutien doit être présentée conformément aux paramètres décrits par l'ACAFS et selon les délais prescrits par l'ACAFS.

** Exemples : ONS en gymnastique – Gymnastique Canada; ONS en nage synchronisée – Synchro Canada; ONS en plongeon – Plongeon Canada; Basket-ball en fauteuil roulant – Association canadienne de basket-ball en fauteuil roulant (ONS) ou le Comité paralympique du Canada (OMS); ONS sport équestre – Canada Hippique; ONS en softball – Softball Canada, etc.*

Réциpiendaires des subventions

Les réциpiendaires de subvention doivent fournir une photo ou un sigle pour le site Web de l'ACAFS de même qu'un rapport de suivi dans l'année qui suit la réception de la subvention.

Date d'échéance et processus de sélection

Les demandes pour le **Fonds WISE** seront acceptées entre le 1er novembre 2004 et le 3 décembre 2004. Toute demande reçue avant ou après ces dates ne sera pas considérée.

Les candidats sur la liste restreinte seront contactés dans les deux semaines qui suivent la date d'échéance (3 décembre) et ils seront invités à fournir la lettre d'appui de leur ONS/OMS. Un comité de sélection établi par l'ACAFS examinera les demandes pour le **Fonds WISE** et une annonce touchant les gagnants sera faite avant le 20 janvier 2005. Étant donné le volume de demandes anticipé, l'ACAFS désire aviser que nous ne serons pas en mesure de répondre aux demandes de renseignements individuelles. Seuls les candidats qui font partie de la liste restreinte ou qui ont été sélectionnés en tant que réциpiendaires de subvention recevront un avis concernant le statut de leur demande. Veillez ne pas consulter l'ACAFS quant au statut de votre demande. Les noms des réциpiendaires de subvention seront affichés sur le site Web de l'ACAFS avant le 20 janvier.

IMPORTANT

Si vous avez des questions quant au **Fonds WISE**, veuillez visiter : www.caaws.ca.